# Conventions de fonctionnement Fitness

Les élèves s'engagent à prendre connaissance du présent règlement et à le respecter.

## **GENERALITES**

- ⇒ Gardez vos objets de valeur dans la salle.
  - Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol.
- ⇒ Il est souhaitable que vous ayez une responsabilité civile pour les dommages causés à des tiers, et pour vous même une individuelle accident.
  - La responsabilité de l'école ne sera pas engagée si elle en incombe aux élèves (lesquels devront faire jouer leur assurance responsabilité civile personnelle).
- ⇒ Pensez à rallumer votre portable à la fin du cours.
- ⇒ Le port de chaussures de sport est obligatoire.
- ⇒ Un certificat médical est obligatoire.

#### **VOISINAGE**

⇒ Rue des Champagnes « Annexe »

Il est interdit de stationner autour du bâtiment « TNT »

# **COURS**

- ⇒ Nous vous demandons de respecter les horaires.
- ⇒ La direction se réserve le droit d'entrée et d'inscription à l'école.
- ⇒ Pour l'organisation interne de l'école, les professeurs se réservent le droit de regrouper, modifier ou annuler un cours.
- ⇒ Tout cours de moins de 3 personnes sera annulé.
- ⇒ Pour régler un problème personnel nous sommes disponibles au 04 79 25 60 69 entre 10h et 12h ou entre 14h et 17h.
- ⇒ Par simple mesure de politesse, les personnes désirant mettre un terme à leur adhésion, pour quelque raison que ce soit, sont priées d'avertir leur professeur.

## FORFAIT Abonnement

- ⇒ Le forfait saison est de septembre à juin.
- ⇒ Dates des vacances scolaires : Voir site www.fitnessmoioli.com menu « vacances »
- ⇒ En cas d'arrêt, aucun abonnement ne pourra faire l'objet d'un remboursement.
- ⇒ Les absences ne pourront en aucun cas donner lieu à un remboursement. Seul les cas de force majeure (longue maladie, fractures...) pourront donner droit à un report sur présentation d'un certificat médical.